

édito



**Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,**

Que le temps passe vite : octobre est déjà là et chasse un été par trop maussade, marqué par une prolifération exceptionnelle de moustiques et par une pandémie toujours bien présente.

Mais, fort heureusement, la vie à Crottet a repris un cours un peu plus normal ces derniers mois. Notre village s'est doucement « réveillé » et les habitants ont eu quelques occasions de se retrouver : **quel bonheur** malgré les gestes barrières qui s'imposeront encore à nous jusqu'au 15 novembre dans un premier temps et la présentation du pass sanitaire pour tous les moments et espaces de convivialité.

Une seule issue pour avancer, vous protéger et protéger ceux que vous côtoyez :

la vaccination.

Associée aux gestes barrières en toute occasion de proximité, la vaccination nous permet d'envisager quelques rendez-vous d'ici **les Vœux du Maire prévus le dimanche 9 janvier 2022 à 10h00**, un moment important à partager avec vous pour vous présenter nos premières réalisations et les grands projets de la mandature, comme la Montée des Abîmes, le Clos des Hauts de Saint-Paul, le Complexe Péri-scolaire, le Carrefour des Buyrels sur le CD28...

En attendant, je vous invite à vous remémorer quelques uns des temps forts de ces derniers mois et à prendre connaissance du programme qui nous conduira ensemble jusqu'à la fin de l'année.

Avant de vous laisser à la lecture de ce nouveau numéro du **CROTTET ACTU'**, je veux adresser **un grand merci à toutes celles et tous ceux qui participent au bon entretien de notre belle commune** : points d'apport volontaire propres sans dépôts inappropriés, haies bien entretenues et respect des arrêtés préfectoraux qui régissent la vie de la collectivité, en particulier sur le brûlage des végétaux et autres...

Bonne lecture et, une fois encore,

pour un optimisme partagé et un retour à une vie toute en couleurs :

VACCINONS-NOUS !

Bien cordialement

**Votre Maire,
Jean-Philippe Lhôtelais**

**Les gestes barrière :
c'est toujours d'actualité !**



30 mai : 1er Marché des Saveurs

Depuis le 30 mai, le Marché Ainsy, M. Cuzenard a des Saveurs se tient le retrouv le plaisir de faire dimanche matin, tous les ses courses et de choisir en 15 jours, de 8h30 à 12h00, toute indépendance dans sur la place Armand Veille, une ambiance très en partenariat avec les chaleureuse. commerçants de notre village, la Villa Bressane et la Pâtisserie-Boulangerie Perruche. Pour certains, au fil des semaines, c'est devenu un rituel.

Joli succès pour la 1ère édition, mais essai restant encore à confirmer !

Dimanche 30 mai 2021



M. Cuzenard fait ses courses

5 juin : Nettoyons la Nature

Environ 50 personnes mobilisées, de tous âges

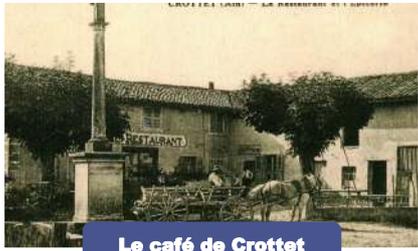


**120 kg de déchets collectés
Sur 7 circuits de collecte**

Les citoyens de demain sont à la manœuvre !

Crottet, c'était comment avant ?

4 panneaux implantés au cœur du village nous en donnent un bon aperçu.



Le café de Crottet



Ferme et pigeonnier de Genod



L'hôtel de la gare

Depuis le printemps 2021, la Communauté de Communes de la Veyle propose une exposition hors-murs de clichés anciens, intitulée « Villages d'hier et d'aujourd'hui au fil de la Veyle ».

Chaque commune de l'intercommunalité accueille donc depuis plusieurs semaines de grandes reproductions de cartes postales et de photos de famille, illustrant les anciens commerces et les métiers d'antan.

Quatre reproductions ont ainsi pris place à Crottet au bourg, illustrant :

- Le travail dans les champs,
- Le restaurant et l'épicerie de Crottet aujourd'hui occupés par la Villa Bressane. On voit également la croix qui, depuis, a été déplacée en bord de route,
- La ferme et le pigeonnier de Genod, et dont il ne reste aujourd'hui que l'entrée,

- Le buffet et la place des gares de Pont-de-Veyle.

Prendre le temps d'observer ces clichés qui témoignent de l'évolution de notre environnement et de nos modes de vie, c'est pouvoir redécouvrir notre commune, nous replonger dans son passé rural et connaître la mémoire des lieux.

Vous pouvez découvrir l'ensemble de cette exposition au gré de vos promenades ou sur le site <http://www.cc-laveyle.fr/se-divertir/>



Travaux des champs

Une année scolaire 2020-2021 bien compliquée...

mais elle s'est joliment terminée !

2 juillet : la remise des dictionnaires

L'entrée en 6^{ème} est une étape importante dont on se souvient longtemps : elle fait grandir et évoluer vers plus d'autonomie. Quitter son école primaire mérite bien une petite cérémonie.

Ainsi, le vendredi 2 juillet, aux côtés de leurs parents, du maire, Jean-Philippe Lhôtelais, et de la première adjointe,

Caroline Turchet, sous l'œil attentif et ému du directeur de l'école et maître des CM2, Laurent Coudurier-Curveur, les 17 élèves en partance pour le collège se sont vus remettre de la part de la municipalité une calculatrice scientifique et un dictionnaire (anglais ou allemand).

Un bon d'achat chez CULTURA leur a par ailleurs été offert par le Sou des Écoles pour compenser l'annulation de la classe découverte.

Chaque élève avait écrit une lettre à l'un ou l'une de ses camarades de classe et l'a lue devant toute l'assistance. Ce fut un bien joli moment.

6 juillet : la douceur d'un goûter

Le mardi 6 juillet, à l'initiative de Corinne et Frédéric Perchaud de la Villa Bressane, un goûter était préparé pour tous les élèves de l'école communale, regroupés par classe pour maintenir la distanciation telle que pratiquée tout au long de l'année scolaire. Le Sou des Écoles était naturellement en soutien pour le service.

Petits et grands ont pu apprécier un double moment de douceur : celle des pâtisseries offertes par la Villa Bressane, toutes faites maison, et celle d'un beau moment de partage.



16 septembre : réunion publique consacrée au PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document de planification qui définit un projet d'aménagement et de développement durables du territoire pour les 10 prochaines années. **Des règles d'urbanisme applicables à tous en découlent.**

Cette réunion était la troisième et dernière réunion publique sur le PLUi de la Veyle lancé en 2018.

Ce fut un véritable travail de co-construction avec une centaine d'élus des 18 communes constituant la Communauté de Communes de la Veyle, **en prenant en compte les nouvelles contraintes législatives et une méthode qui nécessite de justifier chaque zone constructible selon le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) validé en 2019 par les 18 Conseils Municipaux.**

Les plans de zonage pour la gestion de l'usage des sols (le zonage fixant les 2 informations clés que sont le détail des zones constructibles ou non et les règles appli-

cables à chaque zone) sont accessibles sur le site internet <http://www.cc-laveyle.fr/>

À ce stade du processus, ces plans restent provisoires, mais il est acquis que les surfaces constructibles ne seront plus augmentées.

Pour toute question particulière, vous pouvez vous adresser à M. le Maire ou au Président de la Communauté de Communes de la Veyle.

Une enquête publique encadrée interviendra mi 2022.



Dimanche 17 octobre en matinée, à l'occasion du Marché des Saveurs

OPÉRATION BRIOCHES

Avec qui ?

L'ADAPÉI (*) de l'Ain qui déploie sur tout notre département l'Opération Brioches initiée depuis de nombreuses années par l'UNAPÉI (*).

Pour qui ?

Les personnes, enfants et adultes, **handicapées intellectuelles, autistes, polyhandicapées et porteuses de handicap psychique.**

L'Adapéi de l'Ain, c'est

56

ÉTABLISSEMENT & SERVICES
RÉPARTIS DANS TOUT LE DÉPARTEMENT

1800

PERSONNES
ACCOMPAGNÉES

1400

PROFESSIONNELS
EMPLOYÉS

500

ADHÉRENTS

A quoi sert cette mobilisation ?

En 2020, les fonds récoltés des cadeaux de Noël... mais grâce à la vente de brioches et aussi des équipements propres au contexte de pandémie, telles que des tablettes tactiles pour garder le lien avec les familles grâce à la visio-conférence !

Portons ensemble cette belle action avec le concours de l'Adapéi et de la Pâtisserie Perruche !

Elle est tellement importante pour toute une population qui mérite attention, bienveillance et respect. Plusieurs membres du Conseil Municipal seront présents sur le marché pour gérer cette vente. Ils espèrent qu'avec votre précieuse aide les brioches se ven-

dront comme des petits pains.

Vu notre position géographique, des établissements spécialisés de Saône-et-Loire accueillent aussi des personnes de notre commune. Mais, pour cette opération que l'on peut considérer comme une première, il aurait été trop compliqué de se disperser. Après ce premier retour d'expérience, nous verrons comment agir au futur.

ADAPÉI : Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales
UNAPÉI : Union Nationale des Associations de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales. L'UNAPÉI est la première fédération française d'associations de représentation et de défense des intérêts des personnes handicapées mentales et de leurs familles

OCTOBRE ROSE

Nous poserons quelques touches de rose au cœur du village pour marquer notre soutien à la campagne OCTOBRE ROSE

MOBILISONS-NOUS DANS LA LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN AVEC LA LIGUE 01



« Seinement »

**OSEZ LES MONTRER,
FAITES-VOUS DÉPISTER !**



Le cancer du sein, majoritairement féminin (mais pas uniquement, sachez-le), **peut bénéficier d'un pronostic positif dans de nombreux cas, à condition d'être dépisté à temps.** Alors, on profite de ce mois d'octobre pour en parler aux femmes qui nous entourent, à nos mamans, sœurs, amies afin de leur rappeler l'utilité d'un suivi régulier et d'un dépistage précoce. **On affiche aussi notre soutien à celles qui sont touchées de près ou de loin par la maladie.**

Commémoration de l'Armistice de 1918 et célébration du centenaire du Monument aux Morts

Jeudi 11 novembre

Avec un an de retard, à l'occasion de la **Commémoration de l'Armistice de 1918**, nous souhaitons marquer le centenaire de notre **Monument aux Morts**. Comme dans bien des communes françaises dont la population a été durement éprouvée par des années d'une guerre par trop meurtrière, il fut érigé pour perpétuer le nom des soldats morts pour la France et fut inauguré à Crottet le 31 octobre 1920.

Nous vous invitons à participer à cette cérémonie qui se tiendra le **11 novembre à 9h30** sur la place du village. Elle sera suivie par la présentation de l'exposition réalisée en 2018 qui met à l'honneur nominativement les combattants de Crottet.

Pour accéder à la salle des fêtes en fin de cérémonie, le pass sanitaire sera requis.



Mardi 23 novembre

Le SMIDOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères), toujours à nos côtés pour aller plus loin !

Personne ne peut maintenant ignorer que le brûlage des déchets verts est interdit, mais il est vrai que tout le monde n'est pas équipé pour effectuer des transports volumineux en déchèterie.

Aussi, en partenariat avec le **SMIDOM** qui s'appuie sur l'Association **ESP** : Economie-Solidarité-Partage, association éco-responsable d'insertion au service du territoire, basée à Tournus, **la Municipalité a décidé de proposer une opération de broyage de déchets verts à domicile.**

Elle se déroulera le **mardi 23 novembre prochain**. Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à contacter la Mairie sans attendre pour en connaître toutes les modalités.

D'ores et déjà, sachez que :

OPÉRATION BROYAGE

- La prestation vous sera facturée 40,00 € de l'heure, paiement à effectuer par chèque immédiatement après le broyage à l'Association ESP ;
- Un reçu vous sera délivré dans l'attente de la facture ;
- Cette prestation ouvre droit à un crédit d'impôt sur le revenu égal à 50 % des dépenses engagées (plafond fixé à 5.000,00 € par an pour le petit jardinage à domicile) ;
- Vous garderez le broyat à utiliser en paillage ;
- Il est vivement recommandé de **regrouper les déchets de plusieurs voisins** pour limiter les temps de transport et d'installation de l'outillage par le prestataire. Pensez-y sans attendre pour favoriser l'efficacité globale de cette journée.

L'équipe du Personnel Municipal compte désormais un membre de plus. Après avoir travaillé sous contrat d'intérim un certain temps, **Céline CHTIR a été embauchée le 1er octobre dernier** en qualité d'adjointe d'animation.

Mise en ligne imminente du nouveau site de Crottet
<http://www.crottet.fr>

Construction, conception et réalisation par un petit groupe de l'équipe municipale avec la précieuse contribution de Amélie Coulon, assistante administrative à la Mairie : **une équipe non professionnelle**, mais motivée pour moderniser le site, vous rendre service et vous permettre de mieux connaître la commune
Des maladroites, des erreurs... il y en a forcément, mais vous nous aiderez à les gommer !
N'hésitez surtout pas à nous faire remonter toute anomalie et toute suggestion.

Affouages

L'hiver dernier nous avons attribué à 7 habitants volontaires des lots de bois secs. La digue étant actuellement purgée, nous allons procéder à une vente d'acacias « sur pied » ; les modalités en seront communiquées ultérieurement.

Lundi 20 décembre : Don du Sang

Salle Annexe de la Mairie à Pont-de-Veyle

Samedi 4 décembre

Des fêtes de fin d'année sans moments de convivialité à partager ne sont pas de vraies fêtes de fin d'année. Nous l'avons tous tristement expérimenté l'année dernière et aujourd'hui, alors que la vraie vie reprend ses droits et ses couleurs (c'est grâce à la vaccination et au maintien des gestes barrières en toute occasion de proximité), **la Municipalité veut afficher son optimisme** en portant une attention toute particulière à la décoration du cœur de village pour que petits et grands aient le plaisir de s'y retrouver dès le **4 décembre pour une fin d'après-midi festive et chaleureuse.**

Quelques achats ont été faits pour de nouveaux décors, mais, comme vous pouvez aisément l'imaginer, ils restent

ILLUMINATIONS ET MARCHÉ DE NOËL

limités (question de budget...).

Cependant, **avec la participation de nos associations** (certaines sont déjà à l'œuvre...) **et de toutes les bonnes volontés individuelles** qui sont invitées à se faire connaître auprès de la Mairie (toutes les idées et les savoirs sont les bienvenus...), nous devrions parvenir à joliment égayer le bourg et les quartiers où seront implantés des sapins comme l'année dernière.

Le Comité des Fêtes est aujourd'hui mobilisé pour que des commerçants puissent ajouter odeurs alléchantes et autres produits festifs aux lumières des décorations de Noël.

Quelques animations à destination des plus jeunes (mais pas que...)

devraient compléter le tableau de cette fin d'après-midi.

Nous ne pouvons pas être certains de ce que nous réservent les semaines à venir, mais nous voulons être positifs et nous mettre dès maintenant en situation d'offrir, avec les associations qui souhaitent nous épauler dans ce projet, **un moment de partage** qui restera néanmoins vraisemblablement soumis aux règles actuellement en vigueur, tel le pass sanitaire.

Nous ne manquerons pas de communiquer sur le sujet le moment venu.

